

CENTENAIRE DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

Valeur : 1,20 F

Couleurs : vert, rouge, bleu

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Pierre BEQUET

Format horizontal 48 x 27
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 5 octobre 1974 à PARIS;

générale, le 7 octobre 1974.

Longtemps régie par des accords bilatéraux, les relations postales internationales subissaient les aléas d'un système que compliquaient la diversité des réglementations, la complexité et le taux élevé des taxes.

Cette situation dans la deuxième partie du XIX^e siècle, allait à l'encontre du rôle économique de la poste, à une époque où précisément l'amélioration des moyens de transport et le développement industriel favorisaient les échanges internationaux.

Aussi, après une première Conférence tenue à Paris en 1863 et qui établit certains principes qu'il était recommandé d'inclure dans les accords bilatéraux, un Congrès se réunit à Berne sur l'initiative d'un haut fonctionnaire allemand, Heinrich Von Stephan. La conclusion en fut la signature par les représentants de 22 États, le 9 octobre 1874, du « Traité concernant la création d'une Union générale des Postes ».

Celle-ci, qui devait peu après prendre la dénomination d'Union Postale Universelle, comprend maintenant 153 Pays-membres.

Aux termes du Traité de 1874 et des Actes actuellement en vigueur, les Pays-membres forment un seul

territoire postal pour l'échange des correspondances. Cette expression symbolique recouvre une réalité tangible : uniformité des taxes — indépendantes de la destination —, uniformité de réglementation, liberté de transit dans le territoire entier de l'Union.

Les organes de l'Union Postale Universelle sont le Congrès, instance suprême composée de tous les Pays-membres et se réunissant tous les cinq ans, le Conseil exécutif, le Conseil consultatif des études postales — tous deux siègeant annuellement — et le Bureau international, organe d'information, de liaison et de consultation entre les Administrations postales des Pays-membres. Le siège de l'Union est à Berne.

L'UPU est devenue depuis 1947 une institution spécialisée des Nations Unies. Elle participe à ce titre au Programme des Nations Unies pour le Développement, organisme dont le rôle consiste à dispenser l'assistance technique aux jeunes Pays.

Notons enfin une particularité propre à l'Union Postale Universelle : le français y est la seule langue officielle.

Le Congrès du Centenaire s'est réuni à Lausanne, du 22 mai au 5 juillet 1974.

Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications. — 1974. — N° 24.

Reproduction interdite sans autorisation de l'Administration.

